



# Compétences relationnelles Caraïbe

**DDEC 972**

**25 février 2019**

## **MECONTENTEMENT de parents : comment RESTAURER LA CONFIANCE ?**

**Laëtitia ARIBO**

*Dirigeante  
Compétences Relationnelles Caraïbe*



**Marc THOMAS**

*Dirigeant  
Compétences Relationnelles Océan Indien*

**PRENDRE EN COMPTE** *Accueillir la réalité telle qu'elle est*

**Typologie des incidents**

**Impacts sur nous et sur l'école**

**COMPRENDRE** *Comment s'expliquent ces comportements ?*

**Une société qui change**

**Des peurs de chaque côté**

**Des prises de pouvoir illégitimes**

**REAGIR** *Quelles postures prendre dans ces situations ?*

**Les orientations du Statut de l'Enseignement Catholique**

**Les orientations de l'Education Nationale**

**Affirmer le cadre et accueillir avec empathie**

**RESTAURER LA CONFIANCE** *Des moyens pour un changement*

**Elaborer des propositions**



# Les évolutions culturelles

## SOCIETES TRADITIONNELLES

## SOCIETES « MODERNES »

*Les VALEURS reposent sur*

- le religieux, le « sacré »
- la famille, la nation

- la raison, l'ordre, l'économie
- la réussite individuelle

*PRIMAT de*

- la cohésion
- la solidarité

- la liberté individuelle
- la compétition

*La SOCIETE s'appuie sur :*

- la Monarchie de droit divin
- suscitant le consensus populaire

- la démocratie... ou l'anarchie...
- nécessitant gestion du dissensus

# Les évolutions culturelles

## SOCIETES TRADITIONNELLES

## SOCIETES « MODERNES »

### *La LOI*

- la Loi vient d'en haut
- les repères sont inamovibles

- le peuple fait évoluer la loi
- les repères sont mouvants

### *la SOCIETE est*

- hiérarchisée
- suscitant le respect

- égalitaire... ou injuste
- suscitant débat / oppositions

### *La PLACE DE L'INDIVIDU dans la société : est définie par*

- sa place dans la famille
- les rites initiatiques familiaux, religieux
- le milieu social
- des statuts stables (adulte, jeune, enfant)

- son âge légal (le même pour tous)
- les rites initiatiques (groupe / Internet...)
- sa productivité, ses biens...
- des statuts mouvants/différents

## DIFFERENCES CULTURELLES et AUTORITE

SOCIETES « TRADITIONNELLES »	SOCIETES « MODERNES »
<i>Les valeurs reposent sur</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- le religieux , le « sacré »</li> <li>- la famille, la nation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la raison, l'ordre, l'économie</li> <li>- la réussite personnelle</li> </ul>
<i>Primat de</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la cohésion</li> <li>- la solidarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la liberté individuelle</li> <li>- la compétition</li> </ul>
<i>La société s'appuie sur</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la Monarchie de droit divin</li> <li>- suscitant le consensus populaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la Démocratie... ou l'anarchie</li> <li>- nécessitant la gestion du dissensus</li> </ul>
<i>La loi</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les repères sont inamovibles</li> <li>- La loi vient d'en haut</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les repères sont mouvants</li> <li>- le peuple fait évoluer la loi</li> </ul>
<i>La société est</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- hiérarchisée</li> <li>- suscitant le respect</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- égalitaire... ou injuste</li> <li>- suscitant débat / oppositions</li> </ul>
<i>La place de l'individu dans la société définie par</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- sa place dans la famille</li> <li>- les rites initiatiques familiaux/religieux</li> <li>- le milieu social</li> <li>- des statuts stables (adulte, jeune, enfant)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- son age légal (le même pour tous)</li> <li>- rites initiatiques groupe/Internet...</li> <li>- sa productivité, ses biens...</li> <li>- des statuts mouvants ou différents</li> </ul>

## LES PEURS DES PARENTS

Mehdi Hatri « Les relations parents-enseignants à l'école primaire » ,  
résume ainsi **les peurs qu'il perçoit chez les parents** :

- Peur du jugement des enseignants sur leur capacité à être de bons parents,
- peur face au pouvoir tant des enseignants que de l'institution école, notamment en matière de redoublement, d'orientation ou de sanctions,
- peur de ce qu'ils vont entendre sur leur enfant,
- peur de l'avenir pour leur enfant car l'obligation de réussite est extrêmement forte et pèse sur les relations entre l'école et la famille,
- peur des « représailles » que leurs interventions pourraient entraîner envers leur enfant,
- peur d'être dépossédé de son rôle de parent en particulier lorsque l'entretien a lieu en présence de l'enfant...

Il ressort de mes entretiens avec des parents, que la principale crainte est celle de la convocation. En effet, ils ont trop souvent l'habitude de ne voir les enseignants que lorsqu'il y a des problèmes et jamais pour s'entendre dire que tout va bien ou que leur enfant a progressé »

Ces peurs mutuelles montrent l'importance de la communication dans les compétences nécessaires à l'exercice du métier enseignant : Travailler ces techniques, se former est aujourd'hui indispensable.

Extrait de : Dix conseils pour bien gérer les relations parents-enseignants,  
par Jean Louis AUDUC, ancien Directeur d'IUFM.

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2014/01/31012014Article635267502128634328.aspx>

## LES PEURS DES ENSEIGNANTS

Mehdi Hatri « Les relations parents-enseignants à l'école primaire » , résume ainsi **les peurs qu'il perçoit chez les enseignants** :

**L'enseignant, mal préparé, a aussi peur** à certains moments de rencontrer les parents. Il peut avoir la peur :  
d'une surveillance,  
de l'ingérence des parents,  
d'avoir à se justifier constamment,  
des répercussions vis-à-vis du chef d'établissement et des collègues.

Mais, il y aussi, compte tenu de l'absence dans la plupart des formations initiales actuelles d'une formation à la gestion d'un entretien et à l'annonce d'informations à des parents,  
la peur de parler devant un groupe,  
de perdre ses moyens,  
d'être déstabilisé devant la question d'un parent,  
de ne pas maîtriser la dynamique du groupe,  
d'être pris en défaut, compris de travers,  
de ne pas apparaître comme crédible dans le domaine pédagogique,  
d'avoir à répondre à un cas qui le dépasse.

Mehdi Hatri évoque ainsi dans l'ouvrage déjà cité la situation des enseignants :

« Les enseignants sont partagés entre deux attitudes contradictoires : celle qui consiste à envisager les parents comme des partenaires potentiels et celle qui se limite à se méfier d'eux.

Je pense que cette attitude paradoxale s'explique du fait qu'ils ont peur.(...)

peur d'être jugé sur ses méthodes et ses compétences,

peur de se faire agresser tant physiquement que verbalement,

peur d'être dépourvu face à des interrogations de parents,

peur d'être interpellé sur des problèmes institutionnels non résolus,

peur d'être pris à parti devant les collègues en conseils de classe ou lors des réunions de parents,

peur de ne pas pouvoir se justifier face à des critiques sur les réformes pédagogiques,

peur de laisser paraître ses propres interrogations,

peur de ne pas conduire l'entretien en professionnel,

peur de la contestation des parents face à une sanction,

peur de blesser les parents en énonçant des choses difficiles à entendre sur leur enfant ..."

Ces peurs mutuelles montrent l'importance de la communication dans les compétences nécessaires à l'exercice du métier enseignant : Travailler ces techniques, se former est aujourd'hui indispensable.

Extrait de : Dix conseils pour bien gérer les relations parents-enseignants,  
par Jean Louis AUDUC, ancien Directeur d'IUFM.

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2014/01/31012014Article635267502128634328.aspx>

# Les réseaux d'influence et prises de pouvoir illégitimes

**art. 145** Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement.

**art. 146** Garant de l'unité de la communauté éducative, le chef d'établissement s'efforce de fédérer toutes les énergies autour d'un projet commun qu'il anime, en veillant à la cohérence des engagements et des activités de tous. Il sollicite les chrétiens de la communauté éducative afin qu'ils témoignent de leur engagement dans la vie quotidienne de l'école<sup>63</sup>.

**art. 29** Dans l'Enseignement catholique, la liberté éducative des établissements s'exerce dans un cadre partagé et au nom de références communes ; elle ne se conçoit pas de manière isolée, pas plus qu'elle n'obéit à des logiques de marché, consuméristes ou concurrentielles. Si l'établissement est le lieu de mise en œuvre effective de la mission éducative, l'organisation de cette mission dépasse les limites de chaque établissement. La mission éducative reçue et partagée en Église exige, de la part des écoles catholiques, un fonctionnement solidaire, un respect des autorités instituées et une âme commune.

# Ouvrir les portes de l'École pour redynamiser le dialogue avec les parents

La coéducation doit se concrétiser par une participation accrue des parents à l'action éducative et favoriser la réussite de tous les enfants.

Créer un espace d'échanges permet d'intensifier les relations École/parents grâce à de nouveaux modes de communication, de s'approprier les questions éducatives et l'exercice de l'autorité parentale, de partager des outils d'apprentissage comme la mallette des parents, de coopérer avec les associations permettant ainsi de passer du "face-à-face" à une éducation partagée et d'aller ainsi à la rencontre de parents parfois éloignés de l'École.

# Pour favoriser la réussite des élèves

**Ouvrir les portes**

**redynamiser le dialogue**

**coéducation**

**participation accrue**

**espace d'échanges**

**intensifier les relations École/parents**

**partager des outils d'apprentissage**

**coopérer**

**passer du "face-à-face" à une éducation partagée**

**aller à la rencontre de parents parfois éloignés de l'École.**

## INSTRUCTIONS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

<http://www.education.gouv.fr/cid50506/les-parents-a-l-ecole.html#Suivi de la scolarite par les parents>

### Suivi de la scolarité par les parents

---

#### Les relations parents - enseignants

De bonnes relations et une **coopération active entre les familles et l'école favorisent la réussite des enfants**.

Il est important que les parents d'élèves **accompagnent le travail personnel de l'élève** et qu'ils prennent en compte les objectifs et les contraintes liées à la scolarité de leurs enfants.

En début d'année scolaire, les parents des élèves nouvellement inscrits sont réunis par le directeur d'école ou le chef d'établissement. Le conseil des maîtres présidé par le directeur d'école (école primaire) et le chef d'établissement (collège, lycée) organisent au moins deux fois par an, et par classe, une rencontre entre les parents et les enseignants. Dans les collèges et les lycées, une information sur l'orientation est organisée. Les parents peuvent demander des informations ou des entretiens auprès des personnels d'éducation.

Les parents sont tenus **régulièrement informés des résultats scolaires et du comportement de leurs enfants** notamment par l'intermédiaire du livret scolaire (école primaire) et du bulletin scolaire (collège, lycée). L'école ou l'établissement scolaire fait en sorte que les parents prennent connaissance de ces documents.

#### Ouvrir les portes de l'École pour redynamiser le dialogue avec les parents

La coéducation doit se concrétiser par **une participation accrue des parents à l'action éducative et favoriser la réussite de tous les enfants**.

La loi pour la refondation de **l'École de la République** prévoit la création, dans tous les établissements d'enseignement, d'un espace à l'usage des parents, dans leur ensemble, et de leurs délégués. **Des outils aident à cette mise en œuvre et au développement de ces espaces sous forme d'un guide méthodologique et d'une plaquette**. Le guide propose des éléments clés pour asseoir une relation avec les parents. Ressources et illustrations feront des espaces parents un élément moteur de la réussite de la coéducation.

Ces espaces peuvent se matérialiser par une salle de classe mise à disposition à la demande ou d'un espace réservé. Ce lieu est principalement dédié aux rencontres individuelles ou collectives pour **améliorer les relations entre les professionnels et les familles**. Il peut aussi servir à monter des projets et des actions collectives en lien avec le projet d'école et d'établissement.

Les problématiques abordées lors des rencontres sont notamment le décrochage scolaire, l'orientation, l'aide aux devoirs, l'absentéisme, le harcèlement entre pairs, le sommeil, l'alimentation, le numérique et les usages de l'Internet. Créer un **espace d'échanges** permet d'intensifier les relations École/parents grâce à de nouveaux modes de communication, de s'approprier les questions éducatives et l'exercice de l'autorité parentale, de partager des outils d'apprentissage comme la mallette des parents, de coopérer avec les associations permettant ainsi de passer du "face-à-face" à une éducation partagée et d'aller ainsi à la rencontre de parents parfois éloignés de l'École.

**Les échanges parents-enseignants et parents-enfants** permettent également de souligner ce qui est positif dans le travail de l'élève et de communiquer sur ses réussites. Ainsi, la reconnaissance du développement et de l'épanouissement de **"l'élève-citoyen"** dans les projets personnels et collectifs est mise en valeur afin de mieux tenir compte de son engagement dans le cadre notamment du **"parcours citoyen"**.

Plusieurs moyens d'action sont privilégiés :

- **rendre effectif le droit d'information et d'expression des parents** en les aidant à se familiariser avec l'École et à comprendre ses enjeux, et en encourageant leur participation à la vie de l'école ou de l'établissement, notamment leur candidature aux élections de parents d'élève
- **favoriser les échanges entre les professionnels et les parents** en développant des partenariats, en particulier avec les associations, de manière à favoriser le croisement des regards et des savoirs
- **assurer la cohérence et la visibilité des actions de soutien à la parentalité** dans la mesure où il existe une grande diversité de dispositifs, dont découle une importante offre de services et d'actions

#### Un espace parent au sein d'un établissement de l'enseignement secondaire pour faciliter les relations école-famille

L'espace parent donne l'exemple d'**une mobilisation collective pour créer un espace au sein duquel les différents acteurs éducatifs redéfinissent la manière d'être ensemble, de partager les problèmes de l'École et les enjeux liés à la scolarité**. Animé par un adulte relais, cet espace transforme les relations et innove notamment en proposant des activités pendant les heures de cours des élèves.

**Un vademecum**, réalisé avec les fédérations de parents d'élèves, **facilite le développement, dans l'ensemble des établissements scolaires, de ces espaces dédiés à la mise en œuvre d'un dialogue de qualité et pérenne** entre tous les membres de la communauté éducative.

# Les parents dans les statuts de l'Enseignement Catholique

## • Les responsables de l'éducation

**art. 4** La responsabilité éducative revient en premier lieu aux parents, de manière irremplaçable. Ils sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants ; ils ont à favoriser leur « *éducation totale, personnelle et sociale*<sup>3</sup> ».

**art. 5** Aux côtés des parents, l'école se présente comme une institution sociale qui répond aux besoins de formation et d'éducation de la personne. Plus que jamais les familles recherchent le concours de l'école, au moment où ne cesse de gagner en importance dans la vie humaine la part de la culture, de la communication et de la vie sociale.

**art. 48** Au titre de leur responsabilité éducative primordiale, les parents participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif. Ils sont invités à « *entretenir des relations cordiales et constructives avec les enseignants et les responsables des écoles*<sup>41</sup> » et s'engagent dans la vie de l'établissement. À cette fin, ils sont informés de l'évolution du système éducatif, des méthodes pédagogiques et des programmes scolaires.

# Les parents dans les statuts de l'Enseignement Catholique

**art. 48** Au titre de leur responsabilité éducative primordiale, les parents participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif. Ils sont invités à « *entretenir des relations cordiales et constructives avec les enseignants et les responsables des écoles<sup>41</sup>* » et s'engagent dans la vie de l'établissement. À cette fin, ils sont informés de l'évolution du système éducatif, des méthodes pédagogiques et des programmes scolaires.

## • Les associations de parents d'élèves

**art. 298** Pour favoriser l'exercice de la responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants, les écoles catholiques doivent avoir pour « *objectif constant* » de faciliter « *la rencontre et le dialogue avec les parents et les familles ; celui-ci sera favorisé par la promotion des associations de parents, pour établir par leur apport irremplaçable cette personnalisation qui rend efficace l'ensemble du projet éducatif<sup>76</sup>* ». Par leurs initiatives, ces associations concourent à la vitalité et à l'animation des communautés éducatives, à la représentation des familles dans leur diversité, à la solidarité entre parents et entre écoles catholiques dans un esprit de fraternité, à la réflexion sur les enjeux éducatifs et scolaires, à la reconnaissance par la société et les pouvoirs publics du droit naturel des parents d'éduquer leurs enfants<sup>77</sup> et donc de les inscrire dans l'école de leur choix.

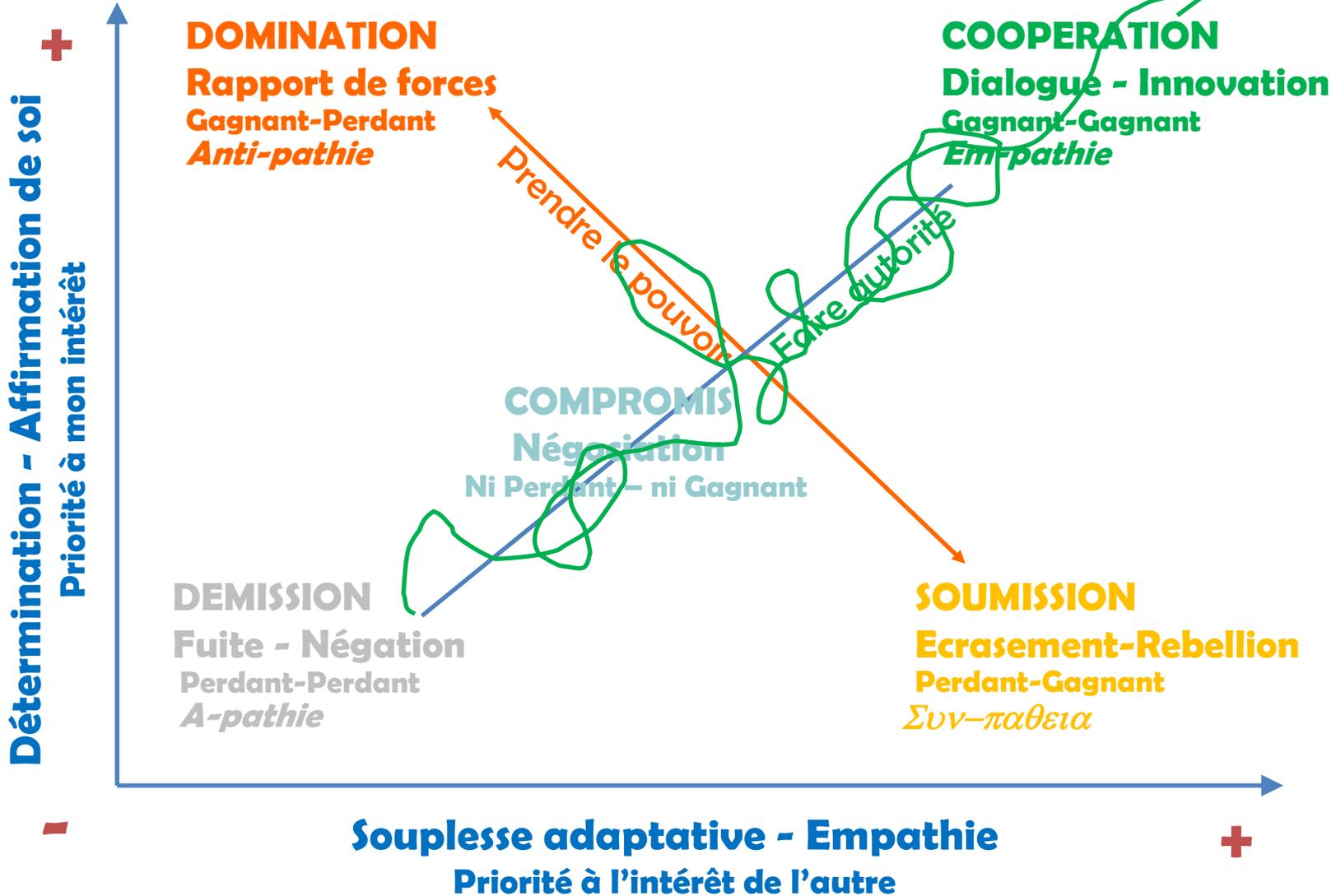
# RÉCIPROCITÉ DES RESPONSABILITÉS ÉDUCATIVES DE L'ÉTABLISSEMENT, DE LA FAMILLE, DE L'ÉLÈVE

L'inscription dans un établissement catholique ne consiste pas, pour les parents, à imposer à l'établissement des demandes. L'entretien d'inscription doit permettre de vérifier comment le projet d'éducation des parents, le projet personnel du jeune peuvent s'inscrire dans le projet éducatif et le projet d'établissement qui préexistent.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires (voir Statut de l'Enseignement catholique, articles 4 et 5). Cette nécessaire collaboration requiert la confiance. Celle-ci ne se décrète pas mais se construit, à travers un ensemble de postures, telles que la bienveillance réciproque, l'honnêteté, la transparence, l'engagement de confidentialité...

L'entretien d'inscription et les autres entretiens qui rythment le parcours scolaire d'un élève dans un établissement, doivent contribuer à la reconnaissance des responsabilités réciproques des divers acteurs et à l'explicitation des droits et devoirs de chacun. La démarche éducative de l'école catholique fait appel conjointement à l'exercice de la liberté par chacun et au sens des responsabilités.

# Stratégies pour gérer les conflits



Au coeur de soi



**Toi qui veux CONVAINCRE...**

**essaye de  
T’AFFIRMER DANS L’EMPATHIE**

**Qui de nous n’a jamais dit : « Il faut que je lui fasse comprendre que... »**

Tu ne fais jamais rien comprendre à l’autre,  
car lui seul sait ce qu’il peut ou veut comprendre !  
Tu peux juste lui proposer une explication  
la plus claire possible, en t’adaptant à son langage à lui,  
en cherchant à rejoindre ses préoccupations ou intérêts...

*Comme un adulte adapte son langage à celui d’un enfant  
ou aux difficultés d’une personne de langue étrangère...  
Comme une maîtresse de maison qui prépare des plats appétissants  
en ayant pris soin de connaître les goûts de ses invités...*

**Qui de nous n’a jamais dit : « je veux leur faire passer le message... »**

Personne ne fait jamais passer de message !  
Car c’est toujours l’autre qui choisit  
ce qu’il peut ou veut laisser passer et entrer en lui !  
Tu peux juste avoir envie ou besoin de partager quelque chose d’important,  
énoncer ton message de façon « appétissante » pour lui,  
et prendre soin de lui parler quand il est disponible pour t’écouter...  
Ce qui « passe » en lui ne dépend pas de toi !

**Qui de nous n’a jamais voulu convaincre l’autre qu’il a tort ?**

Dans des relations tendues ou conflictuelles,  
nous voulons prouver à l’autre que nous avons raison.  
Chacun fait pression pour convaincre l’autre sans l’écouter,  
et sans jamais accepter de se laisser convaincre...  
Dialogue de sourds !

*Et pourtant il est si facile d’expérimenter que deux personnes  
qui regardent le même paysage ou le même évènement  
ne voient pas la même chose...*

*En regardant la mer,  
l’un verra les nuances de bleu,  
l’autre verra l’écume des vagues ou le mouvement des flots,  
un troisième verra la ligne d’horizon un peu concave...  
pendant qu’un quatrième regardera les nuages et le bleu du ciel !*

Lequel des quatre a raison, lesquels ont tort ?  
Il faut bien tous ces regards pour décrire la mer...  
Dans un conflit, il s’agit d’abandonner définitivement qui a tort et qui a raison,  
pour le remplacer par : **« Je vois ceci... et toi, et toi qu’est-ce que tu vois ? »**

Aucun de nous ne voit toute la réalité du premier coup :  
chacun sélectionne inconsciemment...  
et interprète ce qu’il voit à travers son mental et sa propre histoire...

Plutôt que de prendre nos points de vue partiels pour la vérité,  
nous pourrions **partager nos points de vue**  
et **nous enrichir du regard des autres.**

Loin de vouloir convaincre, chacun peut affirmer son point de vue,  
Jusqu’à nous découvrir complémentaires...  
Jusqu’à considérer la différence ou le désaccord  
comme une ressource pour la coopération. .../...



*Construire des ponts par-dessus nos brèches...*

*(Photo MT)*

Certains s'imaginent qu'en cessant de chercher à convaincre, ils vont devoir se taire. Se taire n'est jamais la solution  
Car le silence soumet à l'autre, nous transforme en victimes et en perdants et déclenche en nous aigreurs et ruminations qui polluent la relation.

**Cesser de vouloir convaincre, pour que chacun puisse s'affirmer...**

Ceci suppose que chacun accepte d'**écouter** l'autre, et c'est souvent le plus difficile !

*L'être humain marche sur deux jambes...*

*C'est plus facile que d'aller à cloche-pied !*

La relation constructive marche aussi sur deux jambes :

**l'empathie ET l'affirmation de soi.**

**L'empathie** pour accueillir l'autre tel qu'il est et prendre en compte son avis, pour consentir au fait qu'il ne voit pas comme moi, qu'il ne ressent pas comme moi... qu'il n'a pas les mêmes besoins...  
L'empathie qui reformule ce que j'ai accueilli de lui en l'écoutant...

**L'affirmation de soi** pour oser dire ce que je vois et ce que je pense, ce que je ressens, ce dont j'ai besoin, ce que je demande, ce que je propose, ce que je refuse... sans peur du jugement ni de ce que l'autre va penser...

S'il manque l'une des deux, la relation marche à cloche-pied !

**Sans empathie, l'affirmation de soi devient domination :**

elle impose son point de vue avec rigidité, autoritarisme et jugements.

**Sans affirmation de soi, l'empathie devient mièvrerie et soumission,** ou retrait par peur de déplaire à l'autre...

**L'empathie et l'affirmation allant de pair font avancer la relation !**

A condition de les prendre dans le bon ordre !

**Si tu commences par avancer le pied de l'affirmation de toi**

l'autre risque de se sentir en danger et de prendre du recul, parce qu'il ne sait pas encore que tu veux aussi le prendre en compte.

**Si tu commences par avancer le pied de l'empathie, il est probable que l'autre écoutera plus facilement ton affirmation de toi-même !**

Et si l'autre te refuse l'empathie à laquelle tu as droit et cherche à t'imposer ses prétendues vérités ?

Tu ne lui feras plus de reproches, tu ne rumineras plus...

Tu resteras à la bonne distance de lui,

te protégeant en te centrant sur ton affirmation de toi intérieure...

Car tu sauras que son autoritarisme n'est qu'une faiblesse et une peur :

comme s'il fallait qu'il ait raison envers et contre tout...

Comme s'il voulait tenir debout... sur une seule jambe !

Lequel de vous deux est le plus stable ?

Essaye l'empathie et l'affirmation de toi,

**l'empathie POUR l'affirmation de toi :**

tu y gagneras beaucoup d'énergies jadis perdues sans résultat, et tu découvriras que tu te sens bien moins blessé qu'avant !

Tu seras alors dans la vraie bienveillance !

**Marc THOMAS**, Consultant formateur en « Compétences relationnelles »

10 juin 2018

Écrire à l'auteur : [mthomas@competences-relationnelles.com](mailto:mthomas@competences-relationnelles.com)

*Ce texte est écrit dans l'esprit des livres :*

**Devenir humain** par Marc THOMAS

2<sup>ème</sup> édition. La Réunion. 2016

**Au cœur de soi** par Marc THOMAS et Patricia LEBON.

La Réunion. 2018

à commander a [mthomas@competences-relationnelles.com](mailto:mthomas@competences-relationnelles.com)

# LA CHARTE ÉDUCATIVE DE CONFIANCE



## Mode d'emploi

Ce document, « *La Charte éducative de confiance* », a été réalisé conjointement par un groupe de travail représentant la communauté éducative, composé de représentants des tutelles diocésaines, des tutelles congréganistes, des chefs d'établissement, de l'Apel et du SGECE.

Il se divise en trois parties :

- > **Deux outils d'animation à destination des communautés éducatives :**
  1. Des modalités pour réexplorer la relation entre l'école, la famille et les jeunes
  2. Des pistes de travail pour réexplorer cette relation
- > **Une proposition de charte éducative de confiance**, que chaque établissement peut reprendre en l'adaptant à son projet pédagogique.

## Édito



## LA RELATION ÉCOLE - PARENTS, UNE RELATION DE CONFIANCE

« *Au titre de leur responsabilité éducative primordiale, les parents participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif. Ils sont invités à « entretenir des relations cordiales et constructives avec les enseignants et les responsables des écoles » et s'engagent dans la vie de l'établissement. À cette fin, ils sont informés de l'évolution du système éducatif, des méthodes pédagogiques et des programmes scolaires.* ». (art. 48)

Cet article du Statut de l'Enseignement catholique donne le ton de la relation primordiale que nous souhaitons voir se nouer entre les équipes éducatives et les parents d'élèves. Pour bâtir cette relation, il faut que les fondements soient clairs, bien compris par les uns et les autres.

Les parents, premiers éducateurs, ont la chance de choisir l'école de leurs enfants en toute liberté. Leur décision doit donc naturellement traduire et nourrir la confiance accordée aux adultes qui travaillent dans l'établissement. Ces derniers, de leur côté, sont appelés à manifester leur considération pour les familles et à avoir pour objectif constant de faciliter la rencontre et le dialogue avec les parents d'élèves.

C'est pour ces raisons qu'il nous est apparu essentiel de conforter le moment de la première entrevue et d'affermir les liens en proposant la signature d'une Charte éducative de confiance.

Les parents et les élèves ont à comprendre, dès le premier contact, l'état d'esprit dans lequel vit toute la communauté éducative de l'établissement. C'est essentiel pour qu'ils fassent eux-mêmes la démarche de rejoindre cette communauté.

Ce qui se joue là nous semble réellement décisif pour harmoniser les relations entre adultes et pour ainsi concourir à ce que chaque enfant et chaque jeune trouve sa juste place au sein de l'établissement. Par avance, nous remercions chacun de son engagement en ce sens.

Pascal Balmard  
Secrétaire général  
de l'Enseignement catholique

Caroline Saliou  
Présidente nationale  
de l'Apel

La vidéo de présentation est visible ici :  
<https://www.youtube.com/watch?v=tECstQzcdBk&feature=youtu.be>

# RESTAURER LA CONFIANCE

## Des moyens pour :

- réaffirmer LE CADRE et SUSCITER L'ACCORD des parents
- accueillir et dépasser NOS PEURS
- accueillir et traiter LES PEURS DES PARENTS
- développer la COOPERATION EDUCATIVE parents-Ecole
- et encore...

Laëtitia ARIBO – [laribo@competences-relationnelles.com](mailto:laribo@competences-relationnelles.com) - 0696 55 31 59

Marc THOMAS – [mthomas@competences-relationnelles.com](mailto:mthomas@competences-relationnelles.com) - +262 693 419 662



Documents à télécharger ici :

<http://competences-relationnelles.com/documents-formations-caraibe/>

ou : <http://competences-relationnelles.com/>

→ onglet CARAÏBE puis onglet Documents FormationsCaraïbe